

Croisière Saint Paul

Du 30 septembre au 10 octobre 2012

En partenariat avec les Cahiers Évangile



PÈLERINAGE MARITIME



Terre Entière est réputée dans le monde francophone pour être « le spécialiste de la Croisière Saint Paul ». Mais cette formule n'exprime pas en profondeur ce que nous voulons ni ce que nous faisons. S'il est vrai que Terre Entière vous propose au moins une croisière saint Paul chaque année, il s'agit toujours d'une expérience différente et vraiment unique : les conférenciers peuvent varier, l'itinéraire est modifié d'une année à l'autre mais c'est surtout la grâce de chaque croisière saint Paul qui est toujours nouvelle. Cette grâce dépend des personnes qui participent au voyage, elle dépend radicalement du don de Dieu, de sa libéralité aussi imprévisible qu'inépuisable. Et ainsi l'Église de Dieu se construit dans l'unité, selon les termes de l'Apôtre lui-même :

Il y a, certes, diversité de dons spirituels, mais c'est le même Esprit ; diversité de ministères mais c'est le même Seigneur ; diversité d'opérations mais c'est le même Dieu qui opère tout en tous. À chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun.

1 Corinthiens 12, 4-7

Spécialiste des croisières saint Paul, Terre Entière ne l'est jamais seule. Nous nous entourons des meilleurs conférenciers et de celles et ceux qui ont la connaissance la plus approfondie de l'Apôtre, de ses écrits, de sa vie. Ils nous font goûter quelque chose de leur intimité avec celui qui, à la suite du Christ et avec une énergie inouïe, a fondé les premières communautés chrétiennes d'Asie Mineure et d'Europe.

Cette année, nous suivons saint Paul dans une croisière organisée en partenariat avec les *Cahiers Évangile* à l'occasion de leur quarantième anniversaire. Belle occasion de rendre hommage à une publication qui, fidèlement et avec un très grand talent, permet à un grand nombre d'approcher la Parole de Dieu sans peur, de la goûter et de lui être toujours plus attentif et fidèle. Je remercie chaleureusement le Père Gérard Billon, leur directeur, d'être des nôtres pour animer cette croisière. Je remercie également vivement Pierre Debergé, Odile Flichy et Daniel Marguerat. Ils constitueront un quatuor particulièrement riche et agréable pour écouter les harmoniques de Paul dans le climat de détente et de convivialité propre à nos croisières.

Hubert Debbasch
Président directeur général

Invitation



1972-2012. Il y a 40 ans paraissait le premier numéro de la revue *Cahiers Évangile*, animée par le tout jeune Service biblique catholique « Évangile et Vie » né dans le souffle du concile Vatican II (Cf. www.bible-service.net). Depuis lors, la revue est au service de la lecture de la Bible. Une quinzaine de numéros ont été consacrés à Paul, sa personnalité et ses lettres. Osera-t-on dire que c'est dans leur sillage que s'inscrit le pèlerinage maritime organisé par Terre Entière ? Cet anniversaire, nous désirons le transformer en aventure ludique, culturelle et spirituelle. Les conférenciers ont tous écrit dans les *Cahiers* à un moment ou à un autre. Avec eux nous allons redécouvrir la passion de « l'Apôtre des nations ». Nous prendrons le temps de relire certains passages de ses lettres, plus actuelles que jamais. Nous ferons halte sur des lieux qui font mémoire de lui, des Églises qu'il a fondées et du monde qu'il a transformé. Et peut-être deviendrons-nous ses « imitateurs » (1 Corinthiens 4,16)...

Gérard Billon, directeur des *Cahiers Évangile*

**La liturgie, au cours de cette croisière, se fera l'écho de l'itinéraire de Paul.
Les célébrations seront bâties en fonction du calendrier liturgique
mais aussi des escales et des thèmes abordés.**

Vos conférenciers



Pierre Debergé

Diplômé de l'Institut biblique pontifical et de l'Université hébraïque de Jérusalem, Mgr Pierre Debergé est Recteur de l'Institut catholique de Toulouse et Président de l'UDESCA (Union Des Établissements de l'Enseignement Supérieur Catholique). Il est également l'auteur de nombreux ouvrages et publications ; citons, entre autres, *L'argent dans la Bible* (Nouvelle Cité, 1999), *Saint Pierre* (Atelier, 2003), *Avec Pierre et Paul en suivant les Actes des Apôtres* (Source de Vie, 2005), *Guide de lecture du Nouveau Testament* (Bayard, 2004), *Saint Paul, l'Évangile de la Liberté* (Lethielleux, 2008), *Jésus le Christ, un débat politique ?* (Bayard, 2010) et *L'amour et la sexualité dans la Bible – Aux origines de l'identité sexuelle* (Nouvelle Cité, 2011). Il nous parlera notamment de la conversion de Paul qui lui a permis de faire l'expérience de la gratuité de Dieu. Il nous montrera aussi combien la croix a été un élément central de la réflexion de Paul.



Daniel Marguerat

Pasteur dans l'Église protestante, Daniel Marguerat est professeur honoraire de Nouveau Testament à l'Université de Lausanne (Suisse). Il est un spécialiste internationalement reconnu pour ses travaux sur les origines du christianisme : Jésus de Nazareth, Paul, les Actes des Apôtres. À ce titre, il a participé à de nombreuses émissions de télévision françaises et étrangères (Cf. les films documentaires « Corpus Christi » et « L'origine du christianisme » de G. Mordillat et J. Prieur). Il collabore régulièrement à la revue *Le Monde de la Bible*. Parmi ses derniers livres : *Paul de Tarse. Un homme aux prises avec Dieu* (Moulin, 4e éd. 2011), *La première histoire du christianisme* (Lectio divina, 2e éd. 2003), *Les Actes des Apôtres 1 - 12* (Labor et Fides, 2007), *Le Dieu des premiers chrétiens* (Labor et Fides 2011), *Qui a fondé le christianisme ?* (Bayard Presse, 2010), *Un admirable christianisme* (Moulin, 2e éd. 2011).



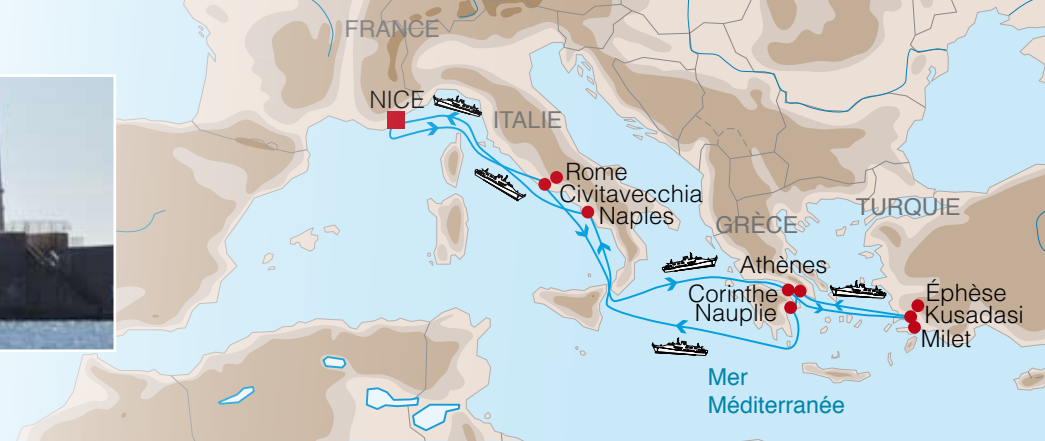
Odile Flichy

Odile Flichy enseigne l'exégèse du Nouveau Testament à la Faculté jésuite de théologie du Centre Sèvres (Paris). Elle s'intéresse particulièrement aux évangiles de Matthieu, Marc, Luc et au livre des Actes des Apôtres. Auteur d'une thèse de doctorat remarquée sur la figure de Paul dans les Actes des Apôtres (éd. du Cerf), elle en a offert une version grand public dans un petit format : *Luc, Paul et les Actes des Apôtres. L'histoire d'un héritage* (Lumen Vitae, 2008). Formatrice biblique dans le diocèse de Versailles, elle est soucieuse de faire partager au plus grand nombre les études récentes sur Paul. Elle nous aidera à comprendre l'activité missionnaire de l'Apôtre des nations en son temps et son actualité pour notre monde.



Gérard Billon

Prêtre du diocèse de Luçon (Vendée), Gérard Billon enseigne à l'Institut catholique de Paris où il conduit le Certificat d'Études Bibliques. Vice-président de l'Alliance biblique française, responsable du Service biblique catholique Évangile et Vie, il dirige la revue *Cahiers Évangile* et le site www.bible-service.net (site partenaire de Terre Entière). Animateur de groupes bibliques et conférencier, il a le souci d'une lecture approfondie et nourrissante de la Parole de Dieu. Co-auteur de *Pour lire l'Ancien Testament. Le Premier Testament par les textes* (Cerf, 2007), collaborateur de la dernière édition de la *TOB* (traduction oecuménique de la Bible, 2010), il s'intéressera à la « légende » de Paul dans la spiritualité, la littérature et les arts. Au fil des étapes de notre croisière, il présentera l'importance des lieux qui ont vu passer l'Apôtre.



PROGRAMME DE LA CROISIÈRE

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE : NICE

À Nice, embarquement à bord de l'Arion et installation dans les cabines. Appareillage pour Civitavecchia en début d'après-midi. Accueil, présentation des conférenciers et ouverture de la croisière.

LUNDI 1^{ER} OCTOBRE : CIVITAVECCHIA

Arrivée en début de matinée au port de Civitavecchia, à environ quarante kilomètres au nord de Rome. Paul se rend à Rome au cours de son « voyage de captivité ». Citoyen romain, il est autorisé à faire appel à César afin d'être jugé pour l'accusation proférée à son encontre à Jérusalem. Il restera prisonnier environ deux ans à Rome puis reprendra sa liberté. Il partira de nouveau en mission et sera arrêté une seconde fois puis reconduit dans la ville éternelle où il serait mort en l'an 67. Avec saint Pierre, Paul s'impose comme le fondateur de l'Église de Rome.

Excursion A, B ou C : Rome

Nous visiterons d'abord, au choix, l'abbaye cistercienne de Tre Fontane (A), les catacombes de Saint-Callixte (B) ou la Rome monumentale (C). Bâtie, selon la tradition, sur le lieu même du martyre de Paul en l'an 67, Tre Fontane (A) résulte de trois églises bâties sur les sources qui auraient jailli aux lieux où la tête de l'Apôtre aurait rebondi. Les catacombes de Saint-Callixte (B), le plus ancien des cimetières officiels de l'Église de Rome, portent la trace la plus évidente de la continuité de la foi dans le sol même de Rome, un lieu privilégié pour faire mémoire du christianisme primitif. Nous découvrirons la Rome monumentale (C) au cours d'une promenade qui nous mènera de la place d'Espagne à la place Navone en passant par la fontaine de Trévi et le Panthéon. Pour tous, continuation vers Saint-Paul-hors-les-murs. Reconstituée au milieu du XIX^e siècle, la basilique fait partie des quatre majeures de Rome. On remarquera notamment une porte de bronze exécutée à Constantinople, des mosaïques antiques et le célèbre cloître. Nous célébrerons une messe solennelle en l'honneur de saint Paul dans ce lieu majeur qui lui est dédié.

Après les visites, nous regagnerons l'Arion au port de Civitavecchia.



MARDI 2 OCTOBRE : EN MER

Journée de navigation au large des côtes italiennes. Nous apercevrons les îles Éoliennes avant de traverser le détroit de Messine qui permettra de gagner la mer Ionienne. Conférences, célébration et détente à bord.

MERCREDI 3 OCTOBRE : EN MER - CANAL DE CORINTHE

Journée de navigation en direction de la Grèce et traversée du canal de Corinthe en fin de journée. Il permet aux navires de passer de la mer Ionienne à la mer Égée sans avoir à contourner le Péloponnèse. Nous naviguerons ensuite au cœur des Cyclades. Conférences, célébration et détente à bord.

JEUDI 4 OCTOBRE : EN MER – KUSADASI

Matinée de navigation. Nous dépasserons l'île de Patmos, lieu d'exil de saint Jean l'Évangéliste, puis Samos, patrie du célèbre Pythagore. Conférence et détente à bord. Nous accosterons en milieu de journée au port moderne de

Kusadasi en Anatolie. « Et maintenant voici que, je le sais, vous ne reverrez plus mon visage, vous tous au milieu de qui j'ai passé en proclamant le Royaume. » (Actes 20, 25). À Milet, Paul fait ses adieux aux anciens d'Éphèse avant d'entreprendre son chemin vers Jérusalem.

Excursion D : Priène & Milet

Nous irons à Priène et Milet, grands sites archéologiques de la côte égéenne. La taille modeste de la cité de Priène a permis aux archéologues de découvrir la majeure partie de la zone habitée. On découvre les lieux marquants de la vie sociale. La cité, ceinte de remparts, abrite notamment le Bouleutériorion, édifice le mieux conservé du site, où étaient débattues les affaires de la ville, ou encore le temple d'Athéna. Le théâtre grec possède encore son mur de scène ainsi que le socle d'une clepsydre. Milet, première cité ionienne de l'Antiquité, était à l'époque le plus grand port de la région. Paul y est venu à plusieurs reprises au cours de son séjour à Éphèse. Les passages couverts du théâtre empruntés par les spectateurs sont toujours debout et certains sièges des premiers rangs portent encore des inscriptions. L'une d'entre elles témoigne d'ailleurs de l'adoration des anges, pratique qui valut aux chrétiens de Colosses d'être condamnés par Paul. Disséminés autour du théâtre, se dressent d'autres vestiges de cette cité prospère : un monument circulaire en l'honneur de Pompée ; des thermes romains ; une église byzantine ; la stoa monumentale reliant le port à l'agora ; les thermes de Faustine enfin, où quelques statues ont été reconstituées.

Ou Excursion E : Éphèse

Au temps de l'apôtre Paul, Éphèse était la troisième ville du monde antique après Rome et Alexandrie. Saint Paul, désireux de porter la Bonne Nouvelle dans les plus grands centres urbains, vécut trois ans à Éphèse, donnant naissance à l'Église locale avant de fuir devant la révolte des orfèvres. Siège du troisième concile œcuménique, Éphèse est l'un des sites archéologiques les plus impressionnants du bassin méditerranéen. La ville haute constituait le centre d'affaires, et c'est là qu'étaient



concentrés les bâtiments publics. On y découvre aujourd'hui les vestiges du nymphée, du Bouleutérier, du temple de Domitien ou encore de l'Agora. La rue des Courètes est bordée de maisons en terrasses et permet d'admirer les restes du temple d'Hadrien. Les édifices de la vie sociale antique étaient quant à eux regroupés dans la ville basse : le grand théâtre, adossé à la pente du mont Pion ; la majestueuse rue de marbre ; la célèbre bibliothèque de Celsus ; nous pourrions prier dans l'église qui abrita le concile de 431. Route pour la citadelle et les vestiges de la basilique Saint-Jean. Fondée au IV^e siècle, elle fut reconstruite par l'empereur Justinien sur la tombe de l'apôtre qui vint mourir à Éphèse après son exil à Patmos. Dévastée au XIV^e siècle par un violent séisme, elle est peu à peu reconstruite grâce au travail d'équipes d'archéologues qui s'y succèdent depuis 1921. L'église dont on voit aujourd'hui les vestiges fut édifiée sous le règne de Justinien, au VI^e siècle.

En début de soirée, retour à bord et appareillage pour le port du Pirée.

VENDREDI 5 OCTOBRE : ATHÈNES

Après avoir dépassé le cap Sounion, nous atteindrons en début de matinée le port du Pirée situé à dix kilomètres d'Athènes. « Tandis que Paul attendait Silas et Timothée à Athènes, son esprit s'échauffait en lui au spectacle de cette ville remplie d'idoles » (Actes 17, 16). Un long et bouleversant passage des Actes des Apôtres nous raconte comment Paul parvient à annoncer le nom du Dieu jusqu'ici inconnu mais déjà vénéré.

Excursion F : Athènes

Depuis le port du Pirée, principal port d'Athènes et centre de son commerce depuis l'Antiquité, nous nous rendrons à Athènes où Paul a ressenti l'obstination d'une résistance profonde et tragique. Il n'y resta que très peu de temps. Après un tour panoramique de la ville chargée de vingt-cinq siècles d'héritage, nous visiterons en premier lieu le musée Byzantin, l'un des plus importants au monde. Il permet de découvrir des icônes, sculptures, restitutions de fresques et objets d'art depuis l'aube du christianisme jusqu'à la chute de Constantinople. Déjeuner dans le quartier pittoresque de Plaka. De là, nous nous rendrons à pied à l'Aréopage, découvrant sur notre passage l'Agora, l'un des lieux les plus prestigieux et les plus évocateurs de la démocratie athénienne (visite extérieure). De l'Aréopage, ou colline d'Arès, s'ouvre un très beau point de vue sur les Propylées de l'Acropole ainsi que sur l'Agora. C'est ici que Paul prononça son fameux discours aux Athéniens. Nous terminerons la visite par l'Acropole. D'une superficie de presque trois hectares, dominant la ville, elle supporte l'un des plus remarquables ensembles architecturaux de l'histoire de l'humanité. Nous découvrirons successivement le Parthénon, couronnement de l'Acropole bâti à la gloire d'Athéna ; l'Érechthéion, lieu de culte essentiel depuis ses origines ; le temple d'Athéna Niké, en marbre massif, l'un des traits les plus remarquables du panorama de l'Acropole ; les Propylées, qui forment une entrée théâtrale.

Vous pourrez, si vous le souhaitez, profiter d'une soirée libre à Athènes ou au Pirée avant de rejoindre l'Arion qui appareillera en début de nuit.



SAMEDI 6 OCTOBRE : NAUPLIE

Après avoir traversé le Golfe Saronique et contourné l'Argolide, nous entrons tôt le matin dans le Golfe de Nauplie en vue de découvrir deux des sites majeurs du Péloponnèse : Corinthe et Épidaure. Débarquement en rade. Quittant Athènes, Paul part fonder la communauté de Corinthe en 51-52 ; il y restera un an et demi pour enseigner (Actes 18, 1-11). Il tente d'abord de convaincre à la synagogue mais il y rencontre de fortes résistances : « Devant leur opposition et leurs paroles blasphématoires, il secoua ses vêtements et leur dit : " Que votre sang retombe sur votre tête ! Pour moi, je suis pur, et désormais c'est aux païens que j'irai " » (Actes 18,6). Après la conversion de Crispus, le chef de la synagogue, de nombreux Corinthiens reçoivent le baptême.

Excursion G : Corinthe & Épidaure

Depuis Nauplie, nous gagnerons Corinthe. En route, arrêt pour admirer le canal de Corinthe dans lequel nous aurons navigué quelques jours auparavant. Arrivée à l'ancienne Corinthe. La visite du site immense et splendide nous permettra de fouler les voies que Paul a empruntées : l'Agora, recouverte de dalles de marbre ; le temple d'Apollon qui la domine, édifice de style dorique dont sept colonnes sont encore debout ; le théâtre, totalement reconstruit par la colonie romaine pour accueillir des spectacles nautiques ; l'Odéon, qui fut lui aussi transformé en arènes pour les combats de gladiateurs et d'animaux ; ou encore le temple d'Octavie, dédié à la sœur d'Auguste. Nous irons au musée pour contempler des pièces découvertes au cours des fouilles. Célébration eucharistique au cœur du site antique de Corinthe. L'excursion s'achèvera par la visite du célèbre théâtre d'Épidaure. La route qui mène de Corinthe à Épidaure traverse la péninsule d'Argolide et offre de très beaux points de vue sur le golfe Saronique et l'île d'Égine. Épidaure, sanctuaire du dieu guérisseur Asclépios, tire de son environnement un charme paisible et bucolique. Son théâtre est sans aucun doute le plus beau de toute la Grèce. Construit au cours de la seconde moitié du IV^e siècle avant J.-C., il est doté d'une acoustique exceptionnelle.

Retour à Nauplie en fin d'après-midi et embarquement en rade en début de soirée.

DIMANCHE 7 OCTOBRE : EN MER

Journée de navigation au cours de laquelle nous contournerons le Péloponnèse avant de gagner la Sicile et de traverser à nouveau son célèbre détroit de Messine. Conférences, célébration et détente à bord.

LUNDI 8 OCTOBRE : NAPLES

Martinée de navigation le long des côtes italiennes pour rejoindre le port de Naples, dernière escale de la croisière. « Ayant abordé à Syracuse, nous y restâmes trois jours. De là, en suivant la côte, nous atteignîmes Reggio ; et le vent du midi s'étant levé le lendemain, nous fîmes en deux jours le trajet jusqu'à Pouzzoles, où nous trouvâmes des frères qui nous prièrent de passer sept jours avec eux. Et c'est ainsi que nous allâmes à Rome » (Actes 28, 12-14).

Excursion H : Pouzzoles

Route pour Pouzzoles à quelques kilomètres de Naples. La ville domine fièrement les paysages lumineux de son golfe. Visite de l'amphithéâtre, édifice monumental pouvant accueillir jusqu'à 40 000 spectateurs ; c'est le troisième de l'empire romain par sa taille. Le bon état de conservation des souterrains permet d'imaginer la machinerie mise en œuvre pour les grands spectacles. Du haut du monument, on découvre le temple de Sérapis qui doit son nom à la statue du dieu retrouvée à cet endroit lors de fouilles au XVIII^e siècle. Retour à Naples et tour panoramique de la ville. On y verra le Castel dell'Ovo, construit par les Normands, ou encore le Castel Nuovo, édifié à la fin du XIII^e siècle sous le règne de



Charles Ier d'Anjou. Passage également devant le célèbre théâtre San Carlo qui borde la majestueuse Piazza del Plebiscito, cœur de la cité royale. On y voit des palais, églises, forteresses et bâtiments élevés par les grandes dynasties des Angevins, des Aragonais et des Bourbons.

Ou Excursion I : Naples

Visite du musée archéologique de Naples qui offre un panorama complet de la civilisation classique grâce, entre autres, à ses collections issues des sites archéologiques de la région. On découvre notamment des statues et des sarcophages romains de l'époque impériale, des copies d'œuvres grecques réalisées par les Romains ou des mosaïques provenant de villas de Pompéi. Tour panoramique de la ville et vue sur le Castel dell'Ovo, construit par les Normands, puis sur le Castel Nuovo, édifié à la fin du XIII^e siècle sous le règne de Charles Ier d'Anjou. Promenade dans le vieux Naples, dernier reflet de la vie populaire d'autrefois, qui s'articule autour de deux des voies principales de la cité gréco-romaine. Sur la place du

Gesù Nuovo, on découvre l'église du même nom qui conserve une grande partie de la façade en basalte sombre du palais qu'elle remplace. Continuation vers l'église Santa Chiara où l'on visitera le ravissant cloître des clarisses, décoré de superbes majoliques et de terre cuite.

Retour à bord en fin d'après-midi et, tard dans la soirée, appareillage pour Nice.

MARDI 9 OCTOBRE : EN MER

Journée de navigation qui nous conduira vers le Nord de l'Italie puis au large de la Corse, dernière île sur la route du retour. Conférences, célébration de clôture de la croisière et détente à bord.

MERCREDI 10 OCTOBRE : NICE

Arrivée à Nice dans la matinée et débarquement.

CROISIÈRE DU 30 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE 2012

(prix des excursions par personne pourboires inclus)

Jours	Escales	Arrivée	Départ	Excursions	Prix/pers.
Dim. 30 sept.	Nice		15h00		
Lun. 1 ^{er} oct.	Civitavecchia (Italie)	07h30	20h30	A : Rome – Tre Fontane (journée avec déjeuner) Ou B : Rome – Catacombes (journée avec déjeuner) Ou C : Rome monumentale (journée avec déjeuner)	130 € 130 € 130 €
Mar. 2 oct.	En mer				
Mer. 3 oct.	En mer				
Jeu. 4 oct.	Kusadasi (Turquie)	13h00	19h00	D : Priène & Milet (après-midi) Ou E : Éphèse (après-midi)	60 € 60 €
Ven. 5 oct.	Le Pirée (Grèce)	09h30	23h00	F : Athènes (journée avec déjeuner)	100 €
Sam. 6 oct.	Nauplie* (Grèce)	07h00	18h00	G : Corinthe & Épidaure (journée avec déjeuner)	90 €
Dim. 7 oct.	En mer				
Lun. 8 oct.	Naples (Italie)	14h00	23h00	H : Pouzzoles (après-midi) Ou I : Naples (après-midi)	50 € 50 €
Mar. 9 oct.	En mer				
Mer. 10 oct.	Nice	08h00			
*Escale à l'ancre				Forfait (1 excursion par jour)	390 €

DÉROULEMENT DES EXCURSIONS :

Afin d'assurer le déroulement des visites dans des conditions optimales, leur ordre variera pour chaque excursion en fonction de votre groupe.



Le M/V Arion

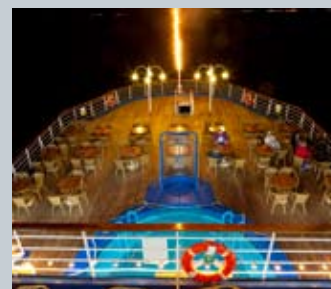


PRIX DE LA CROISIÈRE PAR PERSONNE			
Catégories	Ponts	Cabines	Prix/pers.
1	Océan	Intérieure – 1 grand lit ou 2 lits bas	1 600 €
1S	Océan, Supérieur	Individuelle intérieure – 1 lit bas	2 300 €
2	Réception, Supérieur	Intérieure – 1 grand lit ou 2 lits bas	1 800 €
3	Réception	Extérieure – 1 grand lit ou 2 lits bas	2 000 €
3S	Réception	Individuelle extérieure – 1 lit bas	2 800 €
4	Supérieur	Extérieure – 2 lits bas	2 150 €
5	Promenade, Navigation	Extérieure supérieure – 1 grand lit ou 2 lits bas	2 300 €
6	Supérieur, Navigation	Extérieure premium – 1 grand lit ou 2 lits bas	2 450 €

Possibilité de cabines triples et quadruples : prix sur demande.

Votre bateau

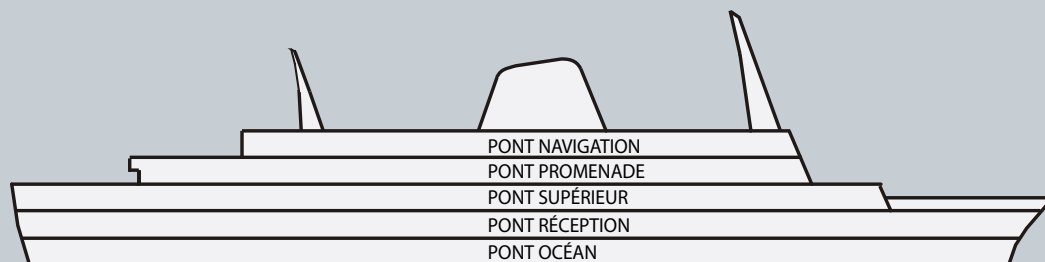
Idéal pour une croisière conviviale à la suite de saint Paul, l'Arion appartient à la flotte de l'armateur portugais Classic International Cruises. Terre Entière travaille régulièrement avec cette compagnie, appréciant la taille humaine et la belle ligne de chacun de ses paquebots mais aussi la qualité de service à bord. Long de 118 m et large de 16.5 m, l'Arion dispose de cinq ponts passagers dont quatre ponts cabines desservis par un ascenseur, le tout conçu pour un maximum de 330 passagers. Le restaurant de 330 places permet d'assurer les repas en un seul service et la restauration à bord de l'Arion est de très grande qualité. Entièrement climatisé, l'Arion est équipé de stabilisateurs anti-roulis. Profondément rénové et restructuré, il associe le charme des paquebots anciens et les exigences modernes de confort et de sécurité. Les cabines sont de bonnes dimensions et bien équipées. Leur cadre est élégant et fonctionnel avec toilettes privées, douche, sèche-cheveux et TV dans chaque cabine. Un personnel attentionné est toujours à votre disposition. Tout à bord contribuera à votre confort et à votre bien-être au cours de votre Croisière Saint Paul.



LES PONTS DU M/V ARION

- Navigation
- Promenade
- Supérieur
- Réception
- Océan

Plan de l'Arion sur demande.



Offre spéciale

Pour toute inscription avant le 31 mars 2012 :
 jusqu'à 200 € de réduction par personne sur le forfait cabine.*

Pour toute inscription avant le 30 avril 2012
 Jusqu'à 100 € de réduction par personne sur le forfait cabine*.

*promotions en nombre limité, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont reçues dès parution du présent programme à l'adresse indiquée. Elles doivent être faites à l'aide du bulletin d'inscription joint. Dès réception de l'inscription, une confirmation avec le décompte est adressée au participant. Lorsque, au reçu d'une inscription, la catégorie de cabine demandée est complète, une proposition est faite aussitôt dans la catégorie disponible la plus proche. L'engagement ne devient définitif qu'à l'encaissement de l'acompte après accord écrit du participant.

ASSURANCES

Une convention d'assistance avec Europ Assistance contrat 53 789 685 est comprise dans le « forfait croisière » et couvre, suivant les clauses du contrat : les frais d'assistance et de rapatriement en cours de voyage - les frais pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux en complément de la Sécurité Sociale et des mutuelles personnelles. Un extrait des clauses du contrat est remis à l'inscription. Les participants sont invités à lire attentivement les clauses pour connaître leurs droits et leurs obligations, ainsi que les limitations (en capitaux ou autres) ou exclusions propres à toute assurance. Aucune assurance annulation-bagages-interruption de séjour n'est incluse.

ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par lettre. Un montant de 150 € non remboursable par l'assurance est retenu pour frais de dossier. Les frais d'annulation sont calculés en pourcentage du prix de la croisière compte tenu du délai entre le jour de l'annulation et le jour du départ : se reporter au barème « frais d'annulation » dans la rubrique « Ce qu'il

faut savoir ». Ces frais sont couverts par l'assurance selon les clauses du contrat, si vous y avez souscrit. Ils ne sont pas retenus si la personne qui annule présente un nouveau participant pouvant occuper la même place en cabine. L'abandon de la croisière en cours de route du fait du participant et pour quelque cause que ce soit ne donne droit à aucun remboursement, de même que la non-présentation au départ, ou l'oubli du document d'identité exigé par la police aux frontières.

CONDITIONS DE VENTE

Nos conditions de vente sont conformes aux conditions générales fixant l'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours (articles R.211-3 à R.211-11 du Code du Tourisme, disponibles sur simple demande). Vous pouvez consulter le détail de nos conditions particulières de vente dans notre catalogue Croisières et voyages culturels ou sur notre site internet.

RESPONSABILITÉ DES ORGANISATEURS

Pour raisons politiques, militaires, sanitaires, climatiques, mécaniques ou économiques, dans l'intérêt et pour la sécurité des passagers, les organisateurs et/ou la compagnie maritime se réservent le droit, à tout moment, d'annuler la croisière, d'en changer l'itinéraire, d'en interrompre le cours ou d'en modifier les prix.

La modification de l'itinéraire par l'organisateur, ne constitue pas un motif valable d'annulation.

En cas d'annulation ou d'interruption, par l'organisateur, les participants seront remboursés :

- avant le départ : des sommes versées à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

- en cours de croisière : au prorata du nombre de jours de croisière non réalisés sauf en cas de force majeure.

- en cas de force majeure extérieure à l'agence organisatrice, un montant de 150€ par personne sera retenu à titre compensatoire d'une partie des frais d'organisation. Les visites prévues dans les excursions peuvent être modifiées ou effectuées dans un ordre différent de celui indiqué dans le descriptif des programmes. Si, pour une raison quelconque indépendante de sa volonté, l'agence se voit dans l'obligation d'annuler tout ou partie des engagements prévus, la personne inscrite à la croisière ne pourra prétendre à des dommages et intérêts ou indemnités. L'agence agit en qualité d'intermédiaire entre le voyageur et les prestataires de services ; en aucun cas elle ne pourra être tenue pour responsable d'accidents ou dommages survenus en cours de voyage. Il en est de même en cas de retard, d'irrégularités, de pertes ou de vol d'effets ou de bagages.

RESPONSABILITÉ MARITIME

En toutes circonstances la responsabilité de la compagnie maritime se trouve régie pour ce qui concerne le transport maritime par les clauses et conditions figurant sur le billet de passage (titre nominatif individuel de transport) émis par la compagnie, en ce qu'elles ajoutent ou dérogent aux conditions particulières ou générales de la présente brochure.

LITIGES

Le tribunal compétent, en cas de contestation, pour toute demande ou action judiciaire, est celui du ressort du défendeur (siège social de la société ou lieu d'habitation de la personne assignée).



Création & réalisation : www.willow-pub.fr